



Outil de pratique réflexive pour l'Amélioration de la Qualité (AQ)

Introduction

La pandémie de COVID-19 nous a forcés à faire preuve de souplesse et à adapter nos pratiques personnelles et professionnelles à la nouvelle réalité. En tant que médecins, nous avons dû réfléchir à la façon dont nous offrons des soins de qualité aux patients ainsi qu'à l'équipement nécessaire pour assurer la sécurité des professionnels et des non-professionnels qui travaillent avec nous. Notre profession a fait preuve d'un engagement sans bornes pendant cette période difficile.

Les changements qu'ont dû apporter les médecins pour faire face à la « nouvelle normalité » s'imposaient. Il aurait été plus simple de dire « à quoi bon changer une formule gagnante », mais bon nombre d'entre nous ont réalisé que la formule était quelque peu dépassée, malgré son efficacité. Sans les améliorations apportées par les médecins et leurs équipes, nous n'aurions pu être en mesure de répondre aux besoins des patients.

Le Collège royal a conçu ce formulaire pour vous aider à consigner vos activités d'amélioration. Veuillez sauvegarder le document dans vos dossiers personnels; il n'est pas nécessaire de le soumettre. Veuillez noter que l'activité d'amélioration n'a PAS à être en lien avec la COVID. **1.**

Quels aspects de votre pratique ont dû être modifiés?

2. Comment avez-vous décidé des changements à apporter? Inclure les consultations, la recherche, etc. Quels changements avez-vous apportés??

3. Quels changements avez-vous apportés? Veuillez préciser.

4. Comment pouvez-vous juger de leur efficacité?

Veillez inclure des données quantitatives qui appuient ces améliorations, s'il y a lieu.

5. Que comptez-vous faire par la suite? Veuillez préciser.

6. Dans l'ensemble, combien de temps estimez-vous avoir passé pour la recherche, la planification et la mise en œuvre de votre activité? Veuillez arrondir à l'heure près.

Pour obtenir des crédits de la section 3 du programme de Maintien du certificat (MDC) : remplissez le formulaire, ouvrez une session dans votre portfolio MAINPORT et consignez l'activité à la section 3 (Évaluation de la pratique).

RÉFÉRENCE :

Qualité des services de santé Ontario. Guide pour l'amélioration de la qualité des soins de longue durée, 2012.

Guide essentiel sur l'amélioration de la qualité - Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.